Union syndicale
Solidaires

144, boulevard de la Villette
75019 Paris
Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org
www.solidaires.org

Mars 2012

# Manifestation nationale

## pour le droit à l'emploi pour toutes et tous !

# à Paris le samedi 24 mars

## 13h30, place de la Bourse

**■ L'Union syndicale Solidaires prend l'initiative et engage ses moyens militants pour sa réussite, mais nous ne sommes pas propriétaires de cette manifestation ! ■ Nous la réussirons avec des équipes militantes d'autres syndicats, avec les associations de chômeurs/ses, avec les salarié-es en lutte dans diverses entreprises... ■ Élections présidentielles ou pas : pour l'emploi et contre les licenciements et suppressions de postes, il y a urgence et c'est par les luttes sociales que nous gagnerons !**

## Plus de 5 millions de chômeuses et de chômeurs, plus de 8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté

**■ Et les "plans sociaux" s'accumulent,**
**■ Et les suppressions d'emplois publics se multiplient,**
**■ Et le chômage partiel, le temps partiel imposé, les emplois précaires sont présentés comme les seules solutions,**
**■ Et les discours politiques se succèdent, laissant patrons et banquiers poursuivre la destruction des emplois et de nos vies.**

## Pour travailler toutes et tous, travailler moins, travailler mieux et autrement !

■ Ca suffit ! C'est ce que disent des millions de travailleurs/ses, de chômeurs/ses, de retraité-es, de jeunes en formation. Ce cri de révolte doit se transformer en espoir de faire fondamentalement changer les choses. Prenons nos affaires en mains !

■ L'intersyndicale nationale est utile quand le front unitaire propose et organise des actions à la hauteur des enjeux, du rapport de force nécessaires, des attaques patronales ; ce n'est pas le cas ces derniers mois, mais l'unité demeure nécessaire : la manifestation du 24 mars n'est la propriété de personne, nous la construisons avec tous les collectifs syndicaux et les salarié-es qui se reconnaissent dans l'exigence du droit à l'emploi, la lutte contre les licenciements et suppressions d'emplois.

■ **Soyons offensifs, nous avons toute légitimité à défendre nos revendications, à refuser les suppressions d'emplois. Nous ne sommes responsables ni de la crise qu'ils ont provoquée, ni de la dette qu'ils ont créée !** Depuis des années, les gouvernements sont chargés de privatiser les profits et de socialiser les pertes. Et si on changeait la donne en faisant de la satisfaction des besoins collectifs la priorité commune ?

■ **Des dizaines de milliers d'emplois publics ont été supprimés ces dernières années** ; c'est la cohésion sociale, le droit de tous et toutes à la santé, à l'éducation, à la sécurité, au transport, etc., qui sont ainsi attaqués. Les emplois publics sont utiles, (re)créons-les !

■ **Nous devons imposer des droits nouveaux :** droit de véto dans les CE, extension de l'obligation de création de CE aux entreprises de moins de 50 salarié-es, un statut du salarié - applicable à tous et toutes et financé par un fonds patronal mutualisé - pour garantir le maintien du salaire entre deux emplois et les formations de reconversion. Surtout, il faut une répartition différente des richesses que nous produisons : assez de la confiscation par une minorité de ce que produit l'immense majorité … qu'on rejette vers la précarité, le chômage, l'exclusion, au gré des besoins patronaux !

■ **Ensemble, nous réaffirmons le droit à l'emploi pour tous et toutes.** C'est une nécessité économique, sociale, et aussi pour améliorer les conditions de travail, la vie au travail, de chacun-e. Nous refusons le chantage patronal et gouvernemental qui incite à baisser les salaires en échange d'emplois … qui sont ensuite supprimés comme de nombreux exemples l'ont déjà montré !

■ A travers les licenciements, le chômage complet ou partiel, les « plans sociaux », le temps partiel imposé, … les patrons imposent une réduction du temps de travail à des millions de salarié-es, mais en leur faisant payer ! La solution est la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaire, sans perte de salaire.

***De l'argent, il y en a ! Faisons en sorte qu'il serve à celles et ceux qui produisent, et non aux patrons, banquiers et actionnaires !***